

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

COGEFI FLEX MODERATE - Part P

Initiateur : COGEFI GESTION

ISIN: FR0010790444

www.cogefi.fr.

Adresse: 11, rue Auber, 75009 Paris

Appelez le +33 (0)1 40 06 02 22 pour de plus amples informations

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Cogefi Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Cogefi Gestion est agréée par la France et réglementée par L'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production du document d'informations clés : 14/02/2023

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre

En quoi consiste ce produit ?

Type : Fonds Commun de Placement (Ci-après le « FCP » ou le « Fonds »).

Durée : Le FCP a été créé pour une durée de 99 ans.

Objectifs : L'objectif de COGEFI FLEX MODERATE est de réaliser une performance supérieure à son indicateur de référence sur une durée supérieure à 3 ans, grâce à une politique de gestion active et discrétionnaire, s'exposant à l'évolution des marchés de taux et d'actions de la zone euro.

L'indicateur de référence est composé pour 60% de l'indice FTSE MTS 3-5Y (ex CNO Etrix), calculé coupons réinvestis (EMTS Index) et pour 40 % de l'indice EURO STOXX 50, dividendes nets réinvestis (SX5T Index). L'indicateur est rebalancé annuellement (depuis le 01 01 2019).

L'OPCVM n'est pas indiciel. La référence à un indice ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance.

En fonction des anticipations, l'exposition du fonds au risque action sera comprise entre 20% et 70% de l'actif net et l'exposition aux marchés de taux, obligataires et/ou monétaire entre 30% et 80% de l'actif net. Le risque de change ne pourra dépasser 10% de l'actif. En terme d'émetteurs, la stratégie d'investissement se limite, pour 90% minimum de l'actif net du FCP, aux actifs de la zone euro. Le risque associé aux différentes classes d'actifs est ainsi borné.

D'une manière générale, la stratégie d'investissement est la recherche permanente du meilleur équilibre entre rentabilité espérée et risque associé dans le choix des actifs. Une gestion dynamique de l'allocation d'actifs est effectuée entre les marchés d'actions de la zone Euro, volatiles mais offrant un potentiel de performance important, les marchés obligataires offrant une régularité de rendement et les marchés monétaires.

Sur les actions, le stock picking privilégie les moyennes et grandes valeurs de la zone euro. La part investie sur le segment des actions de sociétés de petites capitalisations (« small caps ») n'excèdera pas 20% de l'exposition sur les actions.

Concernant les produits de taux, obligataires ou monétaires, la sensibilité moyenne du portefeuille sera comprise entre 0 et 8, et plus proche, en règle générale, de celle du FTSE MTS 3/5 Y (ex CNO Etrix).

Il n'y a pas de règle de répartition stricte entre dette publique et dette privée. La latitude est laissée au gérant en fonction de ses anticipations.

Concernant la notation des titres (Standard and Poor's ou à défaut notation équivalente Moody's ou Fitch, ou jugée équivalente par la société de gestion), les limites d'exposition seront les suivantes :

- minimum BBB- (Investment grade) : de 30 à 80% de l'actif net
- de BB+ à D (High yield) + non noté (Non rated) : de 30% à 80% de l'actif net.

La société de gestion ne recourt pas systématiquement et mécaniquement à ces notations, mais peut en tenir compte dans sa propre analyse, au même titre que d'autres éléments, pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider le cas échéant de leur acquisition ou de leur vente.

L'univers d'investissement inclut notamment les différentes catégories de dettes subordonnées. Ces titres de créance présentent un profil de risque spécifique et différent de celui des obligations classiques.

En terme de marchés, le FCP sera investi à hauteur de 90% minimum de la part obligataire sur les marchés de la dette en euro et 75% minimum des titres composant la part obligataire auront un sous-jacent listé sur un marché européen.

Le FCP peut investir jusqu'à 10% maximum de son actif net en parts ou actions ;

- d'OPCVM de droit français et/ou européen, détenant au plus 10% de leurs actifs dans d'autres fonds
- de FIA de droit français et/ou européen (fonds d'investissement à vocation générale).

Le FCP pourra investir dans des OPC actions, obligataires ou diversifiés pour répondre à l'objectif de gestion, et des OPC monétaires pour gérer la trésorerie, gérés par Cogefi Gestion ou d'autres entités de gestion, y compris des sociétés liées. Le fonds ne détiendra pas de fonds d'investissement de droit étranger.

COGEFI FLEX MODERATE peut également avoir recours aux produits dérivés (futures et options) négociés sur des marchés réglementés ou organisés, à des fins de couvertures et/ou d'exposition au risque de taux et d'actions.

Le fonds pourra intervenir sur des marchés réglementés ou organisés afin d'investir dans des titres intégrant des dérivés simples, delta 1, dans la limite de 80% de l'actif net, dans un but de couverture et/ou d'exposition, dont des obligations convertibles et des obligations callables/puttables.

Toutes ces opérations seront réalisées dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net du Fonds.

Le FCP n'aura pas recours ni aux « Total Return Swaps » (TRS), ni à l'investissement en Contingent Convertible Bonds (CoCos).

Les sommes distribuables seront intégralement réinvesties.

L'investisseur pourra obtenir un remboursement sur simple demande. Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour de bourse ouvré à Paris avant 11 heures auprès de notre dépositaire COGEFI et sont exécutées sur la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation. L'attention des porteurs est attirée sur le fait que leur commercialisateur peut appliquer une heure limite antérieure à celle mentionnée ci-dessus.

Les porteurs peuvent obtenir toute information concernant l'OPCVM auprès de la société de gestion.

Investisseur de détail visé : Tous souscripteurs, plus particulièrement les personnes physiques.

Recommandation : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans. Ce Fonds ne peut être souscrit par des US Persons ou assimilés.

Dépositaire : COGEFI

De plus amples informations sur l'OPCVM, une copie du prospectus de l'OPCVM, le dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur de l'OPCVM, rédigés en français, visés à l'article 68, paragraphe 1, points b) et c), de la directive 2009/65/CE, sont disponibles en français et peuvent être obtenus sur simple demande auprès de : COGEFI GESTION 11, rue Auber – 75009 Paris 01.40.06.02.22 E-mail : contact@cogefi.fr

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'Indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Nous avons classé le FCP dans la classe de risque 3 sur 7 qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Le Fonds se trouve dans la catégorie de risque / rendement indiquée ci-dessus en raison de la gestion diversifiée appliquée, ayant pour objectif la recherche permanente du meilleur équilibre rendement/risque associé, entre les marchés d'actions de la zone euro, les marchés obligataires et les marchés monétaires. Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles

que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Enfin, la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le Fonds ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Risque de crédit lié à l'investissement dans des titres spéculatifs (high yield) : Le portefeuille peut être exposé en titres de créances ou obligations et être exposé au risque de crédit sur les émetteurs. Ces titres, représentant une créance émise par les entreprises ou les états, présentent un risque de crédit ou de signature. Ce risque augmente la probabilité que l'émetteur et/ou l'émission n'honore pas ses engagements vis-à-vis de l'investisseur en raison d'une notation high yield. En cas de faillite de l'émetteur ou en cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de le rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur des obligations peut baisser et faire baisser la valeur liquidative du fonds. Le portefeuille peut être exposé jusqu'à 100 % au risque de crédit sur des titres à caractère spéculatifs non notés ou notés high yield. Ce fonds doit être considéré comme spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante. Ainsi, l'utilisation de titres spéculatifs pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 5 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 403,37 €	6 057,75 €
	Rendement annuel moyen	-46.21%	-15.51%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 287,62 €	6 057,75 €
	Rendement annuel moyen	-17.51%	-15.51%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 042,51 €	10 457,87 €
	Rendement annuel moyen	-0.04%	1.34%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 195,69 €	11 803,71 €
	Rendement annuel moyen	21.38%	5.51%

Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Une défaillance de la société de gestion qui gère les actifs de votre FCP serait sans effet pour votre investissement. La garde et conservation des actifs de votre FCP sont en effet assurées par le dépositaire de votre FCP.

Que va me coûter cet investissement ?

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- 10 000 EUR sont investis
- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	449,90 €	1 033,43 €
Incidence des coûts annuels (*)	4.54%	3.30%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4.64% avant déduction des coûts et de 1.34% après cette déduction. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 3 ans.	
Coûts d'entrée	2.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	200,00 €
Coûts de sortie	0.00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé."	0,00 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.47% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	147,00 €
Coûts de transaction	1.08% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	108,00 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0.00%

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE: 3 ANS

Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les trois ans. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement, votre FCP ne prélevant aucune commission de rachat.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation relative au FCP, vous pouvez consulter votre conseiller ou contacter Cogefi Gestion :

- Soit par voie postale : Cogefi Gestion - 11, rue Auber 75009 Paris
- Soit directement via le site internet à l'adresse suivante : contact@cogefi.fr

Si, à la suite de votre réclamation, la réponse apportée ne vous convenait pas, vous pouvez également saisir le Médiateur de l'AMF via le lien suivant : www.amf-france.org ou écrire à l'adresse suivante : Médiateur de l'AMF, Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Cedex 02.

Autres informations pertinentes

Si, à la suite de votre réclamation, la réponse apportée ne vous convenait pas, vous pouvez également saisir le Médiateur de l'AMF via le lien suivant : www.amf-france.org ou écrire à l'adresse suivante : Médiateur de l'AMF, Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Cedex 02.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : La valeur liquidative est communiquée à toute personne qui en fait la demande à COGEFI Gestion - 11, rue Auber - 75009 Paris - +33 1 40 06 02 22.

Les informations sur les performances passées sont disponibles sur le site internet www.cogefi.fr.

OPCVM classé en tant que produit soumis à l'Article 8 du Règlement SFDR. Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le site <https://www.cogefi.fr/fr/p/35/informations-reglementaires>

Une copie du prospectus de l'OPCVM, de son dernier rapport annuel et de tout document semestriel ultérieur et les modalités de souscription et rachat, sont disponibles gratuitement auprès de COGEFI Gestion - 11, rue Auber - 75009 Paris - www.cogefi.fr.